

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – travail – Patrie

**MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-
SIZED ENTERPRISES, SOCIAL
ECONOMY AND HANDICRAFTS**

**CEREMONIE DE PRESENTATION DE VOEUX 2019 AU MINISTRE
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DISCOURS DE S.E. Achille BASSILEKIN III,
MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

Palais des Congrès, Yaoundé, le 1^{er} février 2019

**Madame le Secrétaire Général,
Madame l'Inspecteur Général,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Messieurs les Conseillers Techniques,
Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les représentants du Secteur Privé
et de la Société Civile,
Mesdames et Messieurs les Promoteurs des PME, des
Entreprises artisanales et Présidents des Organisations de
l'Economie Sociale,
Distingués invités,
Chers Collaborateurs,
Mesdames et messieurs,**

Au moment où les grandes institutions Camerounaises sacrifient à la tradition républicaine des vœux de nouvel an, il m'est particulièrement agréable de m'adresser à vous à l'occasion de cette fête qui constitue un moment d'échanges et de communion entre le personnel du département ministériel et son Chef.

Qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer ma déférente gratitude au **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA**, pour la haute marque de confiance qu'il a bien voulu placer en ma personne en me nommant à la tête de ce département ministériel. Nous ne ménagerons aucun effort pour remplir avec efficacité les missions de service public qui sont assignées à ce Ministère, sous la houlette du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence DION NGUTE.

Comment ne pas rendre un hommage mérité à mon prédécesseur, le Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA pour les accomplissements remarquables qu'il a réalisés dans ce secteur, à travers notamment la mise en place de plusieurs instruments pour accompagner les PME, les Organisations de l'Economie Sociale et les artisans.

Vous me permettrez également de souhaiter une cordiale et chaleureuse bienvenue à Messieurs les Ministres dont la présence rehausse l'éclat de cette cérémonie.

Je voudrais enfin saluer la présence de nos partenaires et des différents acteurs du sous-secteur qui ont bien voulu répondre à cette invitation en nous honorant de leur présence dans cette majestueuse Salle Tripartite du Palais des Congrès de Yaoundé.

**Madame le Secrétaire Général, Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec une attention soutenue que j'ai suivi les propos aimables à mon endroit me souhaitant la bienvenue dans cette grande famille qu'est le MINPMEESA. Je suis bien aise de vous présenter mes vives et chaleureuses félicitations pour le remarquable travail de coordination que vous menez au quotidien.

Le bilan éloquent et riche des activités menées au cours de l'exercice 2018 que vous venez de dresser en est la parfaite illustration.

Nul besoin de revenir sur ce bilan détaillé, mais permettez moi, comme l'occasion s'offre à travers cette cérémonie, de rappeler quelques unes des activités phares réalisées, il s'agit notamment de :

- l'opérationnalisation de **l'application « mybusiness.cm » de création d'entreprises en ligne** dans les Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE) de Yaoundé, Douala et Garoua ;
- la capacitation de 102 (cent deux) acteurs économiques dans le cadre du programme EMPRETEC ;
- la sensibilisation de près de 7 000 (sept mille) promoteurs en vue de leur adhésion aux initiatives des Centres

de Gestion Agrées et de leur migration du secteur informel vers le secteur formel ;

- l'accompagnement de près de 300 (trois cents) PME Agricoles et Agroalimentaires dans les bassins du centre et de l'ouest et la mise en place de 49 (quarante neuf) unités de transformation agro-alimentaires ;

- le financement octroyé au centre d'incubation de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), en vue de l'accompagnement de 10 (dix) jeunes porteurs de projets innovants ;

- l'octroi des appuis financiers à 148 (cent quarante huit) Organisations de l'Economie Sociale (OES) en vue de la mise en œuvre de leurs microprojets ;

- la finalisation du projet de loi régissant l'Economie Sociale au Cameroun ainsi que ses textes d'application ;

- l'élaboration des textes sur l'incubation des PME ;

- l'organisation de la 6^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) ;

- la finalisation des travaux de construction du village artisanal spécial de Fouban ;

- la modernisation et la sécurisation du système d'information du MINPMEESA ;

- l'opérationnalisation du dialogue de gestion au sein du ministère

à travers l'élaboration de la charte ministérielle, etc.

Je voudrais ici remercier tous les Directeurs qui, sans exception, m'ont fait parvenir dès le lendemain de ma prise de fonction des notes bien élaborées sur leurs activités et les contraintes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs attributions.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

La particularité de notre département ministériel réside dans le fait qu'il doit satisfaire les besoins et les attentes du secteur privé, notamment les créateurs de richesses qui sont au cœur de l'innovation, mais également nos artisans qui vivent de leur créativité et de leur talent.

Pour être en état de satisfaire leurs attentes et remplir les missions de service public assignées à notre Département Ministériel dans ces secteurs, notre administration se doit d'être la moins bureaucratique des administrations publiques. Elle doit épouser l'esprit et la proactivité qui caractérisent le secteur privé. Elle doit être au cœur du dialogue du secteur public/privé et répondre de façon diligente et répondre aux attentes, besoins et préoccupations du secteur privé pour faire prospérer l'initiative privée.

A ce titre, notre Département Ministériel se doit d'être aux premières lignes de l'action gouvernementale pour traduire en actes le discours programmatique du Chef de l'Etat prononcé à l'occasion de son investiture le 07 novembre 2018 et œuvrer sans cesse à la réalisation de l'émergence de notre pays qu'il a érigé en « **cause nationale** ».

Bien encore, en Conseil de Cabinet présidé par le Premier Ministre, il nous a été rappelé d'œuvrer sans relâche au renforcement de la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes.

Pour ce faire, nous devons rester mobilisés dans l'articulation des programmes qui visent la création d'emplois, la dynamisation du rôle des jeunes et des femmes pour leur contribution au développement et la création des conditions favorables au développement des affaires.

Afin d'y parvenir, l'appui de la coopération internationale et le renforcement des initiatives existantes sont des impératifs pour lesquels nous envisageons de mobiliser davantage de partenaires pour renforcer les capacités de nos entrepreneurs et nos artisans.

Dans ce cadre, les initiatives que nous conduisons en matière de coopération doivent être structurées de manière cohérente.

Aussi envisageons-nous **la tenue des Journées de la Coopération et du partenariat**, dans la perspective de mobiliser davantage de partenaires pour la mise en œuvre des actions permettant de densifier le tissu des PME et des artisans, et de faire de cette cible des entrepreneurs du développement. Il s'agira d'identifier des pistes nouvelles pour offrir à nos créateurs de richesses des opportunités d'améliorer la nature et la qualité des biens et services qu'ils produisent, afin d'avoir de meilleures perspectives d'accès au marché et consolider nos exportations. En définitive, il s'agit de faire en sorte que le secteur dont nous avons la charge contribue de façon substantielle au PIB et accompagne les efforts d'émergence prescrits par le **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA**.

Oui, l'émergence du Cameroun telle qu'elle a été rappelée par le Président de la République est une « **cause nationale** » et elle l'est davantage pour les acteurs de notre secteur. Elle se fera surtout avec les PME, les organisations de l'Economie Sociale et les Artisans qui constituent le socle de notre économie nationale.

Dans ce registre, nous ne ménagerons aucun effort pour lever les obstacles et adresser les contraintes que rencontrent les acteurs de ces différents secteurs. En définitive, c'est en créant davantage de valeurs que le cercle vertueux de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens et de l'accroissement de la classe moyenne va se renforcer.

Oui, ces objectifs sont réalisables et sont même à portée de mains, à condition que chacun joue sa partition.

C'est pourquoi, chers collègues et chers collaborateurs, je vous exhorte à retrousser vos manches pour que l'impact des actions de notre département ministériel soit plus visible et serve à la réalisation de la vision du **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA.**

L'année 2019 représente donc un jalon important dans cette marche vers la destination de l'émergence et la réalisation des grandes opportunités du septennat. C'est à cette fin que 2019 sera marquée par :

- la finalisation de la Charte de la PME ;
- l'extension de la création en ligne des entreprises dans les CFCE de Bertoua, Maroua, Ngaoundéré et Limbé, avec l'appui de l'Union Européenne ;
- la finalisation du document de politique sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises ;

- l'accompagnement de 10 (dix) jeunes promoteurs dans l'incubateur du College of Technology of Higher Institute of Transport and Logistic (COLTECH) de l'Université de Bamenda ;
- l'opérationnalisation effective de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa à travers l'accompagnement des jeunes promoteurs ;
- la réalisation de la cartographie des artisans dans les communes avec l'appui du FEICOM ;
- la réhabilitation des centres de transformation agroalimentaire de Bertoua et de Limbé ;
- le renforcement des capacités des exécutifs communaux à la promotion de l'Economie Sociale dans les régions du Sud et de l'Est, etc.

Mesdames et Messieurs,

Telle est la vision de notre action que je me propose de réaliser avec votre concours.

Aussi, avec détermination et opiniâtreté, nous devons construire et consolider une dynamique entrepreneuriale fondée sur l'innovation et la créativité. Il est donc important que tous les acteurs publics, privés et partenaires développent des synergies efficaces, pour permettre aux PME d'exploiter tout leur potentiel, en leur offrant toutes les facilités d'accompagnement susceptibles de leur permettre de jouer

pleinement leur rôle de moteur de croissance et de création d'emplois.

Chers collaborateurs, Mesdames et Messieurs,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les doléances qui ont été exprimées dans le discours du Secrétaire Général relatives à l'amélioration du cadre et des conditions de service.

S'agissant spécifiquement de celles qui relèvent du volet social, je vous rassure de ma disponibilité à améliorer vos conditions de travail, dans la limite des moyens disponibles.

Aussi, ai-je instruit Madame le Secrétaire Général de mettre sur pied une « **task force** » qui se penchera sur :

- la création d'une association des personnels du MINPMEESA ;
- la faisabilité d'une mutuelle des personnels ;
- l'institutionnalisation d'un dispositif de valorisation des personnels les plus méritants, pour accroître le rendement et susciter une dynamique de performance au sein du ministère.

Vous conviendrez avec moi que l'amélioration des performances passe également par le renforcement des capacités des personnels.

Aussi vais-je mettre l'accent sur la formation continue des personnels, en optimisant les offres de formation aussi bien au plan national qu'à l'étranger, dans le strict respect des prescriptions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en la matière.

Le Premier Ministre nous a prescrit de veiller à la bonne gestion des ressources matérielles. Les Ordonnateurs délégués devront se montrer exemplaires et cultiver la transparence dans la gestion des ressources à eux affectées. **J'y veillerai.**

L'inspecteur Général me soumettra également un manuel de procédures qui gouvernera l'évaluation des performances des services. Les délais de traitement des dossiers devront être raccourcis. J'ai à cet effet, pris une Note de Service prescrivant les délais de traitement des dossiers en fonction de leurs spécificités, pour répondre à l'exigence de célérité qu'attendent de nous les promoteurs des PME, les Artisans et les Organisations de l'Economie Sociale.

Chers collaborateurs, Mesdames et Messieurs,

Soyez donc des Agents Publics exemplaires, afin que les jeunes promoteurs et créateurs de richesses trouvent en vous les facilitateurs du développement de leurs activités.

Je ne saurais clore mon propos sans féliciter et remercier très chaleureusement les personnels admis à faire valoir leurs droits à la retraite et leur témoigner la reconnaissance de la grande famille du MINPMEESA.

Bonne et heureuse année 2019 à vous mes chers collègues et collaborateurs.

Vive le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat.

Vive **Son Excellence Paul BIYA**, promoteur infatigable de l'émergence du Cameroun.

Vive le Cameroun uni, indivisible et prospère.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.